

08.09.2020 - 00:31 Uhr

Communiqué de presse : Primes maladie et coronavirus : lourd poids dans le budget des ménages suisses

Communiqué de presse

Analyse Comparis : les primes maladie dans le contexte du coronavirus

Primes maladie et coronavirus : lourd poids dans le budget des ménages suisses

Réduction de l'horaire de travail et hausse du chômage, corollaires de la crise du coronavirus, amputent le revenu de nombreux ménages suisses. La charge des primes maladie s'en trouve alourdie : dans le pire des cas, les primes de l'assurance de base la plus chère représentent jusqu'à 16 % des dépenses des ménages, selon une analyse Comparis. " Comme de nombreux ménages disposent de moins d'argent à cause du coronavirus, une augmentation moyenne des primes maladie de l'ordre de 1 % l'an prochain conduira à une charge supplémentaire significative ", avertit Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Zurich, le 8 septembre 2020 - D'après l'enquête sur le budget des ménages publiée par la Confédération*, les primes d'assurance maladie comptent en moyenne pour 6,2 % des dépenses des ménages. Dans des circonstances habituelles, il s'agit donc déjà d'un poste de dépenses fixes non négligeable.

Or, avec la crise du coronavirus, la charge que représente ces primes a nettement augmenté pour des millions de Suissesses et de Suisses. Et pour cause : des centaines de milliers d'actifs ont toujours un horaire de travail réduit, et le taux de chômage en Suisse a dépassé les 3 % en raison du coronavirus. Avec une réduction de salaire de 20 à 30 %, la charge des primes les plus élevées est montée jusqu'à 16 % du revenu brut. C'est ce que révèle une analyse du comparateur sur Internet Comparis.

L'enquête a porté sur la charge représentée par les primes pour un adulte sans couverture accident, affilié au modèle du médecin de famille - le plus répandu - avec une franchise minimale, domicilié à Zurich, Berne, Bellinzone ou Genève et percevant un salaire mensuel brut de 6538 francs, soit le salaire brut médian**. (Salaire brut médian : la moitié des actifs gagnent moins et l'autre moitié gagne plus.)

La charge des primes grimpe jusqu'à 16 % du revenu brut

Avec ces paramètres, la charge de l'assurance de base représente en moyenne 7 % du revenu dans les villes de Zurich, Berne et Bellinzone, et 8 % à Genève. En cas de réduction de l'horaire de travail ou de chômage, chacune de ces deux parts augmente de 2 points de pourcentage - passant de 7 à 9 % à Zurich, Berne et Bellinzone, et de 8 à 10 % à Genève.

Par ailleurs, l'écart entre la caisse la moins chère et la caisse la plus chère d'une région est significatif. Le tableau suivant fait état du montant annuel des primes pour 2020. L'écart entre la caisse la moins chère et la caisse la plus chère est particulièrement flagrant à Berne et à Bellinzone, où il atteint respectivement 3775 et 3661 francs.

Avec une réduction de l'horaire de travail et une perte de salaire de 20 %, la charge que représentent les primes proposées par l'assureur le plus cher est passée de 11 à 14 % du revenu dans les villes de Bellinzone et de Berne. Les demandeurs d'emploi qui font face à une baisse de 30 % du revenu doivent même consacrer 16 % de ce dernier au paiement des primes maladie.

" Ces chiffres montrent que même si l'augmentation des primes est limitée à 1 % l'an prochain, elle conduira pour de nombreux foyers à une hausse massive de la charge des primes car les gens ont moins d'argent ", explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Vu la situation actuelle, il est pour lui d'autant plus important de comparer les caisses pour l'an prochain.

Par rapport à l'augmentation des coûts de santé, la hausse des primes reste limitée

Selon F. Schneuwly, les coûts de la santé pour 2020 pourraient dans les faits augmenter de 3,3 %, d'après les Prévisions KOF des dépenses de santé*** réalisées pour le compte de Comparis. L'expert estime néanmoins que la hausse des primes maladie sera nettement moins importante, de 1 % en moyenne. Et pour cause : " Compte tenu de la récession actuelle déclenchée par le coronavirus, les assureurs vont puiser dans leurs réserves pour limiter la hausse des primes ". Le Conseil fédéral publiera fin septembre les primes d'assurance maladie applicables

l'an prochain. " Davantage de foyers auront besoin de réductions de primes pour s'en sortir financièrement ", conclut F. Schneuwly.

Méthode

L'analyse des différentes caisses maladie a été réalisée à l'aide du comparatif en ligne de [comparis.ch](https://www.comparis.ch). Les valeurs moyennes ont été obtenues à partir des données de l'Office fédéral de la santé publique relatives aux primes d'assurance 2020.

* Enquête sur le budget des ménages : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/enquetes/ebm.html>

** Salaire brut médian : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail.html>

*** Prévisions KOF des dépenses de santé : <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/communiques-de-presse/2019/11/kof-previsions-des-despenses-de-sante-hausse-des-salaires.html>

Pour plus d'informations
Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
[comparis.ch](https://www.comparis.ch)

À propos de [comparis.ch](https://www.comparis.ch)

Avec plus de 100 millions de visites par an, [comparis.ch](https://www.comparis.ch) compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. [comparis.ch](https://www.comparis.ch) renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelques 180 collaborateurs à Zurich.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100855048> abgerufen werden.